

La seigneurie de Cessac au Moyen-âge

La seigneurie de Cessac

La seigneurie de Cessac correspond à peu près au territoire de l'actuelle commune de Douelle (à l'exception de la Cévenne). Cette seigneurie semble exister depuis le début du IX^{ème} siècle. Elle se composait de deux hameaux de part et d'autre de la rivière Lot : Cessac et Douelle ; ainsi que d'un château et un moulin seigneurial.

En 1075, l'évêque Géraud II de Gourdon prend le titre de seigneur de Cessac. Les évêques de Cahors porteront ce titre jusqu'au début du XIII^{ème} siècle. Cette seigneurie était considérée d'un point de vue administratif comme une annexe de la seigneurie de Mercuès et elle était gérée à cette époque par un prêtre régisseur. L'évêque Guillaume IV de Cardaillac (1208-1235) dépensa beaucoup d'argent dans la croisade contre les Albigeois (1165-1218) ce qui fragilisa les finances de l'évêché. Son successeur Géraud-de-Barasc (1236-1250) dut emprunter « 85 marcs de livres sterling » à Arnaud Béraldi. Ce dernier était seigneur de Labéraudie et il reçut en gage à cette occasion les territoires de Bélaise, Puy l'évêque, Luzech, Pradines, Montpezat et Cajarc. Arnaud Béraldi fit modifier ce gage et obtint à la place la Terre de Cessac avec ses dépendances (du hameau de Douelle au Pas de Vadaillac).

A partir de 1236, Arnaud Béraldi se considéra propriétaire de la seigneurie de Cessac et prit le titre de Baron. Les évêques de Cahors ne purent rétablir leurs droits sur cette seigneurie en raison d'un lien de parenté entre les Béraldi et le pape Jean XXII. Les Barons de Cessac étaient les plus importants seigneurs de la région, bien qu'officiellement soumis à leur seigneur évêque.

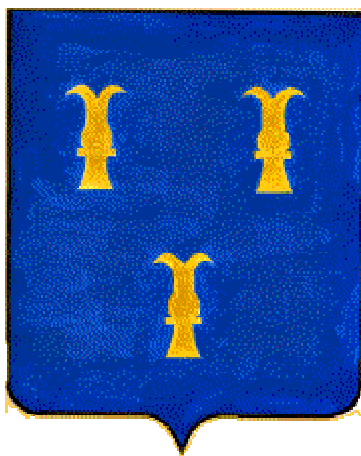
Pour rappeler cette soumission, à chaque entrée solennelle d'un nouvel évêque à Cahors, le baron de Cessac devait tenir la bride de la monture du prélat en marchant un pied chaussé et l'autre nu. Le baron de Cessac devait ensuite servir l'évêque à table et pour récompense, il emportait avec lui les couverts d'argent.

Les premiers barons de Cessac furent les Béraldi (Béral ou Bérail, leur nom est à l'origine du village de Labéraudie) : Arnaud Ier (jusqu'à sa mort en 1290), puis Arnaud II (jusqu'en 1295), Raymond (jusqu'en 1348), Arnaud IV (mort vers 1398), puis Géraud (jusqu'en 1399) et Jean (mort en 1450). Jean de Bérail n'ayant pas d'enfant, transmet le fief à son cousin Raymond de Cazillac à la condition que ce dernier et ses descendants portent son nom et ses armes. Les

Cazillac prirent donc le nom de Bérail de Cazillac-Cessac et furent Marquis de Cessac jusqu'à la fin de leur Maison au début du XVIIIème siècle. Les Béraldi puis les Cazillac avaient pour armoiries : *D'or, à deux lions, passants de gueules ; à la bordure de sinople chargée de huit besants d'argent.*

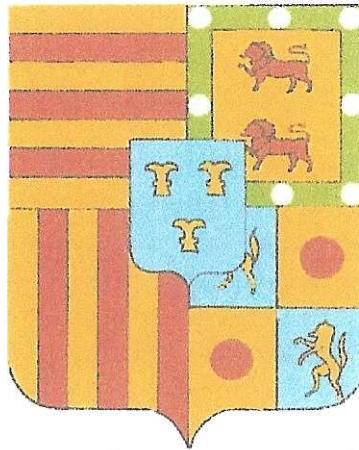


Le titre de baron de Cessac passa par héritage dans la famille de La Roche-Fontenilles dont les armoiries étaient : *D'azur, à trois rocs d'échiquier d'or, 2 et 1.*



Ainsi retrouve t'on sur les murs de l'église de Caillac (lire supérieure) les armes du dernier baron de Cessac qui mourut avant la Révolution : Louis-Antoine de La Roche-Fontenilles dont le blason semble être : « *Ecartelé, au 1, d'or à 3 fasces de gueule* (blason de sa grand-mère : Charlotte de Rambure) ; au

2, d'or à 2 lions léopardés à la bordure de sinople chargée de 8 besans d'argent (blason de son arrière grand-mère : Claude de Cazillac) ; au 3, d'or à 3 pals de gueule (blason de son arrière, arrière grand-mère : Louise d'Amboise d'Aubijoux) ; au 4, écartelé au 1 et 4, d'azur à un loup ravissant d'or ; au 2 et 3, d'or à un tourteau de gueule (blason de son arrière, arrière, arrière grand-mère : Françoise de Montesquieu de Montluc) et sur le tout, d'azur à 3 rocs d'échiquier d'or posés 2 et 1 (armes de la famille La Roche-Fontenilles). »



BLASON DE CAILLAC

Une seigneurie de la paroisse de Caillac

La seigneurie de Cessac (aujourd'hui la commune de Douelle) a longtemps fait partie de la paroisse de Caillac. Jusqu'au XV^{ème} siècle, Douelle ne disposait ni d'église, ni de cimetière : les Douellais de l'époque devaient traverser le Lot pour se rendre aux offices et pour inhumer leurs défunts. La tradition raconte que lorsque les eaux de la rivière étaient trop hautes, les habitants se retrouvaient privés de tout secours spirituel : un jour, le convoi funèbre en barque fut pris dans une tempête, les mariniers sauvèrent leur vie en jetant la dépouille aux flots tumultueux du Lot. Le corps ne fut jamais retrouvé, ce qui provoqua un tel scandale que les habitants envoyèrent un émissaire nommé Reberbet à Rome pour édifier une église sur leur rive. Par une bulle datée du 26 mars 1487, le pape Innocent VIII autorisa la création d'une chapelle et d'un cimetière à Douelle. A partir de 1487, les Douellais construisirent une chapelle dédiée à Notre-Dame (patronne des mariniers) avec un cimetière adjacent. Cette chapelle était une succursale de l'église saint-Pierre de Caillac : le prêtre recteur de Caillac embauchait un vicaire dit « desservant » pour desservir les habitants de Douelle.

Au cours de la Révolution, Douelle devint une paroisse à part entière : l'église fut agrandie en 1844. Mais le hameau de Cessac bien que faisant partie de la commune de Douelle, dépendait encore de Caillac d'un point de vue religieux. C'est la construction du pont suspendu par les ingénieurs Renardier et Schellinx de 1875 à 1877, qui incita les habitants de Cessac à demander leur rattachement religieux à Douelle. Le 20 mai 1894, Cessac fut officiellement annexé à la paroisse de Douelle. L'actuel cimetière de Douelle qui se trouve sur le territoire de Cessac fut béni par monseigneur Grimardias le 16 juin 1890.

Le château de Cessac

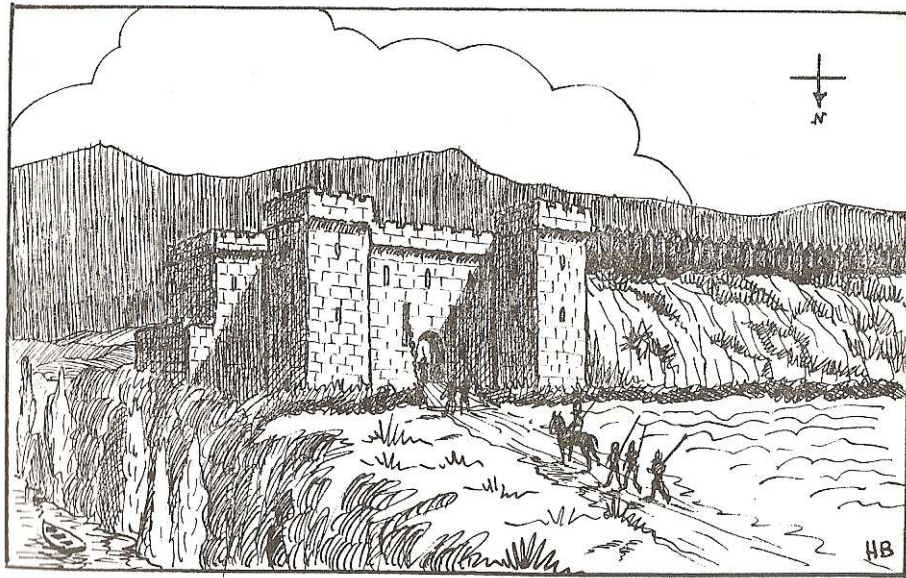
Le premier système de fortification de la presqu'île de Cessac fut mis en place, sans doute dès l'époque gauloise : une levée de terre précédée d'un fossé barrait l'accès à la presqu'île, le passage n'était possible qu'en empruntant un chemin traversant un fortin très rudimentaire à l'est ; tout le reste est ceinturé par la rivière qui n'était guéable qu'à deux endroits surveillés par des tours de défense.

Les débuts de la construction du château remontent vers l'an 800. Ce bâti repose sur une implantation plus ancienne: ainsi la base du château ne fait-elle qu'épouser la levée de terre, formant un terre-plein où fut édifié le corps de Logis. Le terre-plein, dont les murs de 3mètres d'épaisseur sont renforcés par des contreforts, mesure 75mètres de long sur 30mètres de large. Un corps de logis de deux étages occupait une grande partie du terre-plein avec des dimensions de 43mètres sur 12mètres. A l'emplacement de la route actuelle devait s'élever le donjon du château. Le côté opposé était agrémenté d'une tour de guet qui permettait de surveiller toute la levée de terre jusqu'au Lot. Le levée de terre, surmontée d'une palissade de bois se terminait par une tour dominant le Lot et permettant de surveiller un des deux gués d'accès à la presqu'île (ce gué qui était un obstacle à la navigation de la rivière, fut équipé d'un barrage et d'une écluse en 1672). Le second gué sur le Lot, dit gué du « coual » était lui aussi surveillé par une tour, dont la tradition raconte qu'elle était équipée d'une cloche pour sonner l'alarme en cas de danger ; cette cloche a donné son nom au lieu, le Carriol qui abritait également les écuries et les chais du seigneur de Cessac. Un dernier élément fut édifié en même temps que cette forteresse : le moulin seigneurial de Cessac dont les meules étaient alimentées par les eaux du Lot grâce à un barrage de pierres sèches (ce barrage du haut Moyen-âge a disparu en 1845 lors de la réfection de la chaussée). Ce moulin servait à moudre de la farine, mais aussi à fouler le lin.

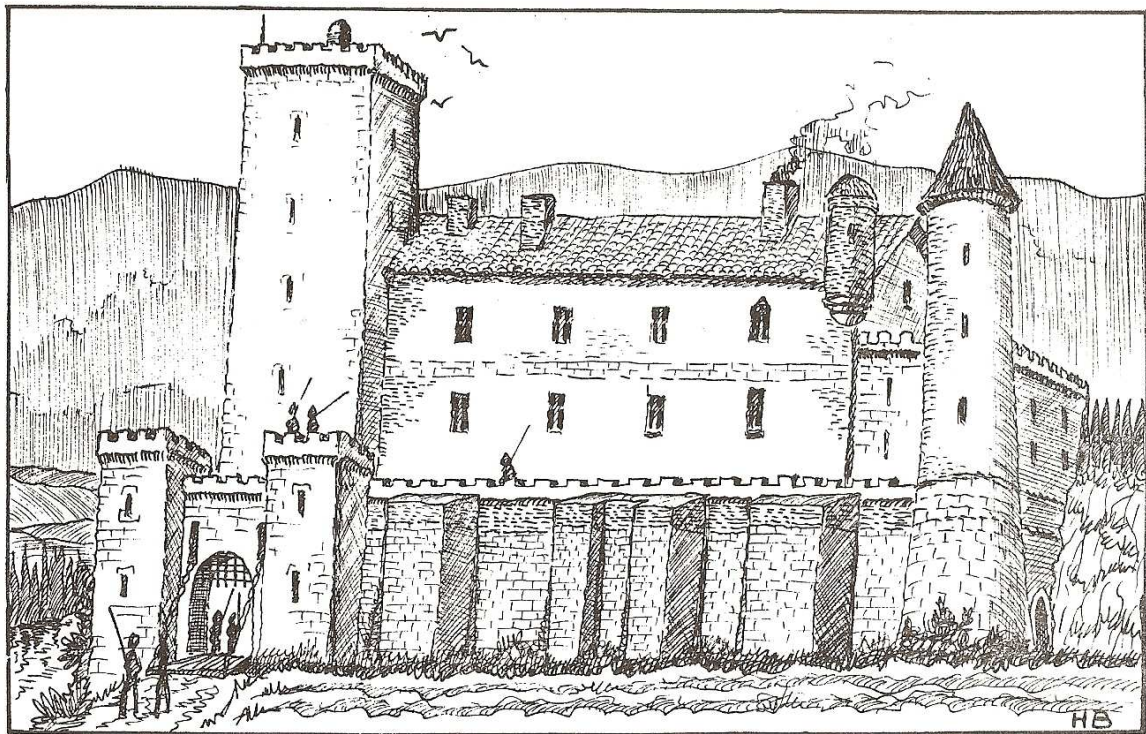
Le château de Cessac joua un rôle très important pour la région au cours de la guerre de Cent-Ans. En juin 1385 des Anglais et des brigands tentent de s'emparer de la place qui parvint à résister à ses assaillants : le « chemin des

corps » rappelle cet épisode. En 1403, les Anglais sont à Cessac : les 400 hommes dirigés par le captal de Buch ne quitteront la forteresse qu'en juin 1406 après avoir touché une rançon de 6000 livres versée par les cadurciens. En 1419, les Anglais réinvestissent Cessac, ils pillent les alentours (Douelle ne compte plus que vingt habitants souffrant de la famine !), organisent des raids comme celui sur Pradines en juillet 1423 (qui fut un échec) et réussissent à recevoir le renfort de l'Anglais Beauchamp à la Pentecôte 1424. Les Cadurciens menacés par cette présence anglaise à leurs portes, livrèrent bataille en octobre 1424 pour les en déloger. Cette bataille et la promesse de la somme de 19livres poussèrent les Anglais à évacuer les lieux. Pour éviter le retour des Anglais à Cessac, les Cadurciens décidèrent de démolir le château : du 30 octobre à la fin novembre 1424, un groupe de 84 personnes travailla à la destruction des fortifications. Les ruines actuelles datent donc de 1424, les paysans des alentours n'ayant fait que prélever les décombres pour construire leurs habitations. Pour la petite histoire, les Cadurciens n'honorèrent pas leur promesse de rançon et les Anglais revinrent dans la région en s'installant de 1426 à 1428 au château de Mercuès : ils ne quittèrent les lieux que lorsque l'évêque de Cahors leur paya 1600moutons d'or.

Planches extraites du livre du docteur R. Boutary, Céssac-en-Quercy :



Aspect probable
de la Forteresse Celtique de C  ssac
d  truite en l'an 59 avant J  sus-Christ
par JULES C  SAR (Guerre des Gaules)



Reconstitution de l'aspect du ch  teau moyen  geux de C  ssac

PLAN SCHEMATIQUE
DU CHATEAU FEODAL
DE
CESSAC EN QUERCY

"LE BATTUT"

